



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 14 novembre 2022

Délibération n° 22C/07/17

Date de convocation : 08 novembre 2022	Nombre de conseillers	
Date de publication : 18 novembre 2022	Statutaires : 77 En exercice : 77	Présents : 49 Pouvoirs : 7 Votants : 56

**Objet : Vente d'un terrain à la société CFCAL dans la Zone Industrielle de Tricot (annule et remplace la délibération n° 19C/04/05 du 29 mai 2019)**

L'an deux mil vingt-deux, le 14 novembre à 18h00, le conseil communautaire de la communauté de communes du Plateau Picard, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle des fêtes de Brunvillers la Motte, sous la présidence de Frans DESMEDT.

Etaient présents :

M. BALTZ Jean-Paul, MME BARTHE Isabelle, M. BIZET Régis, MME BOULAS-DRETZ Sandrine, M. BOURGETEAU Pascal, MMES BOURGOIN Martine, BRUNET Laurette, MM CANDELOT Bertrand, CARRE Christophe, MME DA SILVA Isabelle, M. DE BEULE Olivier, MME DELAMARRE Béatrice, MM Nicolas DESANDERE (suppléant de M. COULON Olivier), DEWAELE Bernard, DOISY Hubert, DUBOUIL Bernard, DUPONT Didier, DUPONT Patrice (suppléant de M. THEOPHILE Pascal), HUCHEZ Jean-Paul (suppléant de MME DUPONT Stéphanie), MMES ERCOLANO Magali, FLANDRIN Joséane, MM FLOUR Denis, FRION Arnaud (suppléant de M. GREVIN Régis), FOURNIER Alain, GAGNON Christophe, GONTARCZYK Guy, GOURDOU Jean-Pierre, HOEDT Jean-Michel, LAMOTTE Pascal (suppléant de M. WELLCAN Pierre), MM LEDENT Didier, LEFEVRE François, LEFEVRE Jean-Charles, MATTE Xavier, MICHEL Thierry, MMES MOKRI Djamilia, MORLIGHEM Monique, MM NAVARRO Julien, PETIT Jean-Luc, POINSARD Cédric, RENAUX André, MME LEFEBVRE Patricia (suppléante de M. SAINTE-BEUVE Nicolas), MM SCHNEIDER Christian (suppléant de M. WINDERICKX Jean-Luc), SOETAERT Francis, MME SOUDET Sylvie, M. VALOIS Eric, MMES VAN DE WEGHE Elisabeth, VASSEUR Lydie, VERLEYE Eliane, M. WAFFELAERT Eric.

Soit 49 conseillers, formant la majorité des membres en exercice à l'ouverture de ce point.

Etaient excusés : MM DENEUFBOURG Xavier, NEGI Michaël, PAUCELLIER Hervé, THEOPHILE Pascal, MME VERMEULEN Christèle.

Etaient absents : MME BONNET Catherine, MM BOURGEOIS Jérôme, CONVERS Patrick, DESMEDT Frans, MME DESMEDT Yveline, MM FARCE Philippe, FONTAINE Patrice, GESBERT

Laurent, HENNON Jean-Louis, MME GRIGNON-PONCE Véronique, M. HAMOT Bertrand, MME LACOMBE Isabelle, MM LEFEBVRE Philippe, MATRON Matthias, MERLIN Bernard, MOONEN Thierry, VAUCHELLE Patrick, WARME Philippe.

Ont donné procuration :

M. BONNEMENT Julien (Léglantiers) à M. MICHEL Thierry (La Neuville-Roy) ;  
MME DOLLEZ Colette (Saint-Just-en-Chaussée) à M. DUBOUIL Bernard (Saint-Just-en-Chaussée) ;  
MME FERNANDES Guylaine (Saint-Just-en-Chaussée) à MME BRUNET Laurette (Saint-Just-en-Chaussée) ;  
M. LEBRUN Alain (Saint-Martin aux Bois) à M. FLOUR Denis (Maignelay-Montigny) ;  
MME LEQUEN Astride (Avrechy) à M. Jean-Charles LEFEVRE (Avrechy) ;  
M. PAUCELLIER Hervé (Le Plessier sur Bulles) à M. Jean-Paul BALTZ (Le Mesnil sur Bulles) ;  
MME WALLON Christine (Maignelay-Montigny) à MME MOKRI Djamila (Maignelay-Montigny) ;

Ont été élus secrétaires de séance : M. Jean-Michel HOEDT et MME Isabelle DA SILVA

Le président Frans DESMEDT ayant quitté la séance le vice-président Olivier DE BEULE prend la parole. Le conseil communautaire a décidé en mai 2019 de vendre à la société Applications Industrielles, qui souhaite développer son activité, un terrain de 10 500 m<sup>2</sup> sur la zone industrielle à Tricot.

Cette vente n'a pas été formalisée par un acte notarié notamment du fait de la conjoncture économique.

Toutefois, le groupe CFC a manifesté de nouveau son intérêt pour ce terrain toujours dans le but de développer son entreprise.

La délibération 19C/04/05 en date du 29 mai 2019 bien que toujours exécutoire nécessite une réactualisation demandée par le notaire en charge de la rédaction de l'acte notarié.

En effet, la vente se fera au profit de la société CFCAI, appartenant comme la société Applications Industrielles au groupe CFC, et le numéro parcellaire du terrain est maintenant ZW 121 suite la division de la parcelle initiale.

**Le Conseil,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les statuts de la communauté de communes en matière de développement économique ;

Vu sa délibération 19C/04/05 en date du 29 mai 2019 relative à la vente dans la zone industrielle de Tricot d'un terrain de 10 500 m<sup>2</sup> ;

Considérant la nécessité de réactualiser la délibération susvisée afin de mettre à jour le nom de l'entreprise et le numéro de parcelle qui a été divisée,

Considérant l'intérêt pour la communauté de communes de commercialiser les terrains dans la zone industrielle de Tricot afin de développer l'économie du territoire ;

Sur proposition du vice-président, après en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres présents moins 3 abstentions,

**AUTORISE** le président à conclure la vente, au profit de la société CFCAI, de la parcelle cadastrée ZW 121 d'une contenance de 10 500 m<sup>2</sup>, comprise dans la zone industrielle à Tricot pour un prix de 8 € le m<sup>2</sup> plus TVA et frais annexes ;

**AUTORISE** le président à signer tous les documents et acte relatifs à cette vente.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Les secrétaires de séance



**Jean-Michel HOEDT et Isabelle DA SILVA**

Le Président



**Frans DESMEDT**

Acte publié ou notifié le 18 novembre 2022